

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

Monsieur le Maire expose que le compte de gestion 2025 de la commune de Seloncourt, élaboré par Monsieur Nicolas D'AUZAC, chef du Service de Gestion Comptable du Pays de Montbéliard, a été examiné par les membres du Conseil Municipal.

La Commission Finances, réunie le 02 juin 2026, a émis un avis favorable.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées le conseil municipal, **A** de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2025. Ce dernier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Mathieu GAGLIARDI**